

**DEPARTEMENT DU  
TARN  
ARRONDISSEMENT  
DE CASTRES  
MAIRIE DE BOISSEZON**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE BOISSEZON  
Séance du mercredi 4 mars 2020**

Nombre de conseillers

En exercice : 10

Présents : 8

Votants : 8

Absents : 2

Date convocation :

Le 25 février 2020

N°2020\_D01 :

ALMA cotisation 2019  
(Aide communale pour les  
actions sanitaires collectives  
et l'identification des  
animaux ALMA.)

L'an deux mille vingt le mercredi 4 mars à vingt heures et trente minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, CABROL Jacqueline.

**Présents :** AUSSILLOU Christelle, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, MILHET Benoit, PAYET Antoine, RAYSEGUIER Christian, SENEGATS Frédéric, VIGOUROUX Serge.

**Absents :** SOLER Eurydice, THOMAZE David.

**Secrétaire de séance :**

Mme AUSSILLOU Christelle, a été nommé secrétaire de séance.

L'ALMA est un organisme qui en concertation avec les services vétérinaires de l'Etat, met en œuvre un programme visant à éviter les épidémies animales.

La cotisation annuelle est fixée en fonction du

-nombre d'habitants : 408 (0,02444€ par habitants),

-nombre de bovins : 149 (0,12755€ par bovin),

Montant sollicité pour l'exercice 2019 : 28,98€.

Le Conseil donne son accord à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte  
tenu de la transmission à la  
sous-préfecture  
Le 9 mars 2020.  
Fait à Boissezon  
Le 9 mars 2020.

Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que  
dessus,  
Pour extrait conforme au registre des délibérations du  
Conseil Municipal.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

